

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 1

Nachruf: Tombé au champ d'honneur de la Croix-Rouge : in memoriam Georges Olivet
Autor: Boissier, Léopold

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR DE LA CROIX-ROUGE



**LA FIN TRAGIQUE DE M. G. OLIVET,
DELEGUE DU C. I. C. R.**

Ce n'est pas sans une profonde émotion que l'on apprenait en Suisse, et notamment à Genève où il vivait, la disparition à Elisabethville de M. Georges Olivet, délégué du Comité international au Katanga. M. Georges Olivet était porté manquant depuis le 13 décembre à midi; il se trouvait dans une ambulance munie des signes de la Croix-Rouge et, accompagné de deux collaborateurs de la Croix-Rouge au Katanga, faisait alors une nouvelle tentative pour entrer en contact avec le Quartier général des Nations unies à Elisabethville afin d'organiser l'aide aux victimes des combats qui se déroulaient dans cette ville. Le 22 décembre, le C. I. C. R. devait constater que malgré les efforts constants déployés tant à Genève que sur place, il demeurait sans nouvelle aucune de son délégué. Il constatait avec un profond regret que toutes les démarches faites jusque-là étaient demeurées sans résultat, et décidait l'envoi d'une mission d'enquête. Le C. I. C. R. soulignait la gravité et le caractère insolite de cette disparition. C'était la première fois qu'un délégué du C. I. C. R. était porté manquant en mission au front sans que l'on ait pu obtenir la moindre indication sur son sort.

Le 24 décembre, hélas, on devait apprendre que, la veille, le Dr J. Smeets, directeur d'un hôpital d'Elisabethville, avait découvert à proximité d'une ambulance incendiée les corps de M. Georges Olivet et de ses deux compagnons, brancardiers volontaires tous deux, une Belge, M^{me} Nicole Groonen, qui conduisait habituellement l'ambulance, et un Hollandais, M. Styts Smedding, sommairement ensevelis sous une mince couche de terre. Leur décès semblait remonter à quelques jours. Une enquête était menée sur place. Les obsèques de M. Olivet et de ses compagnons ont eu lieu à Elisabethville le 24 décembre.

In Memoriam Georges Olivet

HOMMAGE DU PRESIDENT DU C. I. C. R.

On se souvient de l'affirmation célèbre: « Je ne crois qu'aux causes pour lesquelles on se fait tuer ». Pour la Croix-Rouge ou, plutôt pour ceux qu'elle secourt, on se fait tuer et le Comité international de la Croix-Rouge compte un martyr de plus.

Depuis dix-huit mois, les délégués du C. I. C. R. ont parcouru le Congo, en auto sur des chemins dangereux à la merci d'une embuscade, dans des avions qui atterrissent tant bien que mal sur des pistes souvent bloquées. Partout, ils ont cherché à délivrer des prisonniers, à échanger des otages, à protéger des populations menacées du massacre et de la famine.

Hier encore, Georges Olivet se dépensait sans compter avec un amour, une foi et un courage que tous, Blancs et Noirs, admiraient. Car cet être était prédestiné à accomplir une telle mission. Enfant de ce Mandement de Jussy, qui donne naissance à des hommes préparés à labourer un dur argile, il avait trouvé dans sa famille les convictions chrétiennes qui le conduisirent à se dévouer sans cesse aux autres. Dans sa paroisse des Eaux-Vives, puis dans son canton, enfin dans sa seconde patrie, le Congo, il vit s'ouvrir devant lui un champ d'action toujours plus élargi.

Parlant plusieurs langues indigènes qu'il avait apprises dans sa pratique de commerçant, il savait entrer en contact direct avec les populations locales, leur parler, les comprendre et, surtout, s'en faire aimer.

On lui faisait confiance et on l'appelait au secours. Pour lui, une seule chose comptait: se dévouer entièrement à une cause à laquelle il avait consacré sa vie.

C'est ainsi qu'à Elisabethville, au milieu des combats, il cherche, à plusieurs reprises, à franchir les lignes ennemies pour sauver les victimes d'un feu meurtrier. Il n'y réussit pas. Il essaya encore et ce fut la fin. La fin d'une existence terrestre, mais le début d'un exemple, d'une haute leçon.

Léopold Boissier

Un culte à la mémoire de G. Olivet été célébré à l'église des Eaux-Vives à Genève le 29 décembre. M. Léopold Boissier y évoqua la mémoire de son collaborateur.

Un communiqué du C. I. C. R.

Le 25 décembre, le Comité international publiait le communiqué suivant:

Le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, a reçu de sa délégation au Congo confirmation du décès de son représentant, M. Georges Olivet, mortellement frappé, avec deux membres de la Croix-Rouge du Ka-

tanga, alors qu'il se portait au secours de victimes des combats à Elisabethville.

Le C. I. C. R. tient à rendre publiquement hommage à ce fidèle serviteur de la Croix-Rouge, qui n'a cessé, depuis le début des hostilités au Congo, de s'exposer, avec un courage exemplaire, pour soulager les souffrances et sauver nombre d'êtres humains.

Il a payé de sa vie son dévouement à l'idéal de la Croix-Rouge.

Un des vice-présidents du C. I. C. R., M. Frédéric Siordet, va se rendre au Congo pour assister à l'enquête par les autorités.

*

Nous nous associons de tout cœur au deuil qui frappe, avec le Comité international, la Croix-Rouge toute entière et exprimons à la Croix-Rouge internationale comme aux familles des victimes notre très profonde et respectueuse sympathie.



Georges Olivet procédant à des distributions au Congo dans la région du Luena

(Photo C. I. C. R.)

AU COMITE INTERNATIONAL

La médaille d'or du C. I. C. R. au professeur Carl-J. Burckhardt

Le C. I. C. R., réuni le 12 octobre en séance plénière, a remis à M. Carl-J. Burckhardt, à l'occasion de son 70^e anniversaire, sa médaille d'or en reconnaissance des grands services qu'il a rendus à l'institution. M. Burckhardt est membre du C. I. C. R. depuis 1933. Il en fut le président de 1945 à 1947. Lors de la Seconde Guerre mondiale, c'est lui qui, notamment, organisa l'œuvre considérable de secours matériels que le C. I. C. R. déploya en faveur des prisonniers de guerre aussi bien que des populations civiles.

*

La directrice du « Bon Secours » au C. I. C. R.

A fin novembre, le Comité international de la Croix-Rouge a appelé à siéger comme nouveau membre M^{lle} Marjorie Duvillard, directrice de l'Ecole d'infirmières « Le Bon Secours » à Genève. Nous sommes particulièrement heureux de cette nomination qui voit la directrice d'une école d'infirmières romande reconnue par la Croix-Rouge suisse membre du C. I. C. R.

Ainsi que M. Max Petitpierre

Le 4 décembre, le Comité international a nommé comme nouveau membre M. Max Petitpierre, ancien conseiller fédéral et ancien président de la Confédération. Nous disons à M. Petitpierre, qui est membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse, toutes nos félicitations pour cet appel.

*

Visites de détenus politiques en Rhodésie et au Nyassaland

Depuis le début de 1961, le délégué du Comité international de la Croix-Rouge dans la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, a visité dix prisons où se trouvent des Africains, détenus politiques et de droit commun, incarcérés à la suite des événements. Au cours de chacune de ces visites, le représentant du Comité international a eu la possibilité de s'entretenir, sans témoins, avec des détenus de son choix. Selon l'usage, les rapports relatifs à ces visites ont été remis aux Autorités de la Fédération et le délégué du C. I. C. R. a appuyé ces rapports par de nombreuses démarches personnelles. Cette activité se poursuit.